

ACADEMIE DE CAEN

LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

DE

PROFESSEUR DES ECOLES

session 2017

RAPPORT DE JURY

Document élaboré sous l'autorité de Monsieur Matthias BOUVIER, président du jury, en collaboration avec les responsables des différentes commissions.

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION	p. 3
2 - LES EPREUVES DES CONCOURS Liste des épreuves, durées,	p. 3
3 - RECOMMANDATIONS DU JURY	
I. ADMISSIBILITE	
II.	
a. épreuve de Français	p. 4
b. épreuve de mathématiques	p. 8
II. ADMISSION	
a. Mise en situation professionnelle	p. 16
b. Entretien à partir d'un dossier	p. 19
4 - STATISTIQUES	p. 23
5 – ADRESSES UTILES	p. 24

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION (décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié)

Les conditions d'inscription sont consultables sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

2. LES EPREUVES DES CONCOURS

Consulter le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

Epreuves		Durée Prépa.	Durée épreuve
Admissibilité			
1. Epreuve écrite de français *	40	-	4H
2. Epreuve écrite de mathématiques *	40	-	4H
<i>* Toute note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire</i>			
<i>Total admissibilité</i>	80		
Admission			
1. mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique)	60	-	1 H
2. entretien à partir d'un dossier :	100	3h	1 H 15
1 ^{ère} partie : EPS ;	40		30 min
2 ^{ème} partie : situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	60		45 min
<i>Total admission</i>	160		
Total général	240		

Les épreuves des candidats sont évaluées par deux examinateurs au moins ; les épreuves écrites sont rendues anonymes avant d'être soumises à la double correction.

Les sujets sont consultables sur le site Internet du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

3. RECOMMANDATIONS DES JURYS

I. AMISSIBILITE

a. EPREUVE DE FRANCAIS

Première partie de l'épreuve : question relative aux textes proposés

Les attentes des correcteurs sont organisées autour de trois grands critères :

- Capacité à lire des textes
- Produire une réponse construite et rédigée
- Rédaction claire et précise

Globalement les candidats ont manifestement préparé cette partie de l'épreuve. Ils maîtrisent la structure de l'exercice demandé. Ils pensent à développer leurs propos en citant les textes, en s'y référant clairement. Ils ont cherché à intégrer tous les textes dans leurs propos.

La compréhension du corpus est inégale. Certaines copies témoignent d'une compréhension globale du corpus, satisfaisante. Les textes sont souvent convoqués dans le raisonnement de façon opportune et pertinente.

La lecture du corpus a toutefois posé problème à bon nombre des candidats. La pertinence des réponses à la problématique posée a quelque peu été entravée par une compréhension insuffisante de l'ensemble des textes. Les textes de Céline et Duras ont suscité des erreurs d'interprétation. On observe des contresens sur histoire et mémoire. La polysémie du mot «histoire» n'a pas toujours été interrogée, d'où des confusions. Des contresens ont été observés assez fréquemment sur la fonction de l'histoire, perçue négativement par un nombre non négligeable de candidats. Peu de copies ont perçu la comparaison du rôle du romancier et du rôle de l'écrivain. La dimension scientifique de la discipline «histoire» est peu mentionnée. Peu de copies ont cherché à montrer l'importance de la littérature dans la recherche de la conservation des traces du passé, l'originalité du regard porté par la littérature sur l'histoire.

Pour le développement, les candidats cherchent dans la majorité des cas à prendre appui sur tous les textes du corpus pour mener leur réflexion. Ce qui ne s'accompagne pas toujours d'une réelle prise en charge de chaque texte dans un effort réel d'analyse précise et détaillée pour bien percevoir les enjeux du corpus. Les textes sont trop souvent «survolés». La capacité à analyser, comprendre, interpréter des textes se révèle parfois insuffisante. D'où le fait que les textes ne sont pas mis en résonance. Dans beaucoup de cas, les liens ne sont pas tissés entre les textes, lesquels sont seulement juxtaposés, quand on attend un dialogue entre eux dans une démarche argumentative, en réponse à une problématique.

Sont particulièrement appréciées les copies qui mènent une réflexion s'appuyant sur des relevés riches et commentés à partir des différents textes du corpus. Certaines copies font état d'une bonne culture générale qui conforte et enrichit l'analyse et l'interprétation des textes.

Dans la présentation de leur réponse à la question posée, les candidats en règle générale s'attachent à répondre aux critères formels attendus (introduction, développement, conclusion). Il convient toutefois pour une gestion efficace et pertinente de l'exercice de veiller davantage à certaines attentes.

La présentation du devoir doit faciliter le repérage de la structuration argumentative.

Des transitions bien construites rendent plus lisible le cheminement de la réflexion. Certaines copies ont su ménager ces transitions avec pertinence et efficacité.

L'introduction est parfois aussi longue que le développement. Les textes du corpus y sont présentés longuement quand on attend une présentation synthétique de l'essentiel de chaque texte. Des redondances sont par là-même observables entre le corps du devoir et l'introduction. Dans quelques copies, la problématique et le plan ne sont pas annoncés.

La construction du développement s'articule dans la plupart des copies, en deux temps. Elle est souvent déséquilibrée avec une première partie développée, étayée, et une deuxième partie brève et floue. Déséquilibre également du contenu avec parfois des réponses dont les développements reposent essentiellement sur la mémoire quand ceux concernant l'histoire sont pour ainsi dire absents.

La dynamique de la réflexion n'est pas toujours suffisamment apparente. La progression s'avère confuse, voire stagne. La réflexion n'aboutit pas et au final n'apporte pas de réponse à la problématique posée.

Il convient d'interroger la pertinence du plan mis en œuvre en ce qu'il permet ou non à la réflexion de véritablement progresser dans une dynamique argumentative.

La conclusion le plus souvent ne s'inscrit pas dans la perspective du bilan et de la synthèse en montrant clairement l'aboutissement de la réflexion.

Concernant la rédaction de cette première partie de l'épreuve, les bonnes copies se caractérisent par une formulation claire des idées et une expression écrite satisfaisante qui facilitent la lecture et la compréhension. La graphie dans ces mêmes copies est attentive à la lisibilité. L'utilisation de la langue respecte les codes de l'écrit (syntaxe, lexique, registre de langue, orthographe, grammaire). On constate dans beaucoup trop de copies des erreurs non acceptables : interrogatives indirectes erronées ; pronom réfléchi erroné dans la forme pronominale ; reprises pronominales erronées ; erreurs syntaxiques récurrentes, erreurs de construction. Par exemple : « les souvenirs auxquels on peut s'y rapporter », « la mémoire est constituée de traces du passé que la personne se souvient ». La défaillance orthographique est souvent soulignée par les correcteurs. Notamment liée à la conjugaison : par exemple, « elle renvoiti », « elle emploi ».

Conseils généraux :

La qualité de certaines copies fait apparaître une préparation sérieuse des candidats pour répondre aux attentes de cette première partie de l'épreuve.

La maîtrise de l'exercice s'avère toutefois globalement inégale. D'où ces quelques conseils et le rappel des attentes suivantes.

On s'attachera en tout premier lieu à la lisibilité des copies. Celles-ci doivent être aisément lisibles d'où une attention constante à apporter à la qualité de la graphie. On écrira de façon aérée, une ligne sur deux si nécessaire. La qualité de la graphie, une disposition claire et aérée participent en effet de cette lisibilité.

Il est nécessaire pour la question relative aux textes proposés, d'attacher toute l'importance qui convient aux termes de l'énoncé de la consigne et de mobiliser pour y répondre les éléments nécessaires.

On attend des candidats qu'ils s'attachent à répondre au libellé du sujet de façon précise et informée en prenant appui sur l'ensemble des textes.

On prendra le temps d'une lecture attentive du corpus dans son entier pour une appropriation indispensable. Il convient d'accorder un temps suffisant à la lecture et à l'analyse des textes pour être en capacité de répondre de façon pertinente et précise à la question posée. Par ailleurs, une bonne connaissance et maîtrise des textes peuvent permettre de répondre de façon plus informée aux questions de la deuxième partie de l'épreuve (par exemple : « II, 3 et II, 4 : analyse des deux prises de paroles ; explication du sens de « dé-légitimation »). L'explication de ce mot suppose en l'occurrence une prise en compte de son environnement dans le texte (explication en contexte).

L'introduction doit s'inscrire dans une démarche moins formelle qu'indispensable dans sa nécessaire contribution à l'éclairage de la problématique et à la dynamique argumentative à engager.

L'annonce du plan et la conclusion sont deux moments forts auxquels on accordera toute l'attention qui s'impose.

La conclusion doit être l'aboutissement d'une réflexion sur la problématique, s'inscrivant dans une démarche progressive.

On attend une présentation synthétique des textes dans l'introduction, qui en reflète l'idée majeure. L'introduction ne saurait être aussi longue que l'une ou l'autre des parties constitutives du développement. On s'attachera à élaborer une conclusion qui, s'inscrivant au terme d'un parcours réflexif, ne se résume pas à une seule phrase.

La construction du développement permettra dans ses différents axes de faire percevoir une compréhension fine de tous les textes proposés. Leur mise en relation contribue à cette compréhension. Les candidats montreront qu'ils ont compris l'implicite des textes. Le déroulement de la pensée sera clair et précis.

Le développement doit prendre en compte les axes de réflexion annoncés dans l'introduction. Il doit reposer sur une dynamique argumentative. Toute copie qui présente un développement en deux, trois parties doit veiller à la structuration interne de chacune d'elles. De même, on apportera un soin tout particulier aux transitions et aux liens logiques (passage d'une première partie à une deuxième partie ; passage d'un paragraphe argumentatif à un autre). On évitera l'utilisation répétitive des mêmes connecteurs. La qualité des transitions, le vocabulaire précis utilisé dans le jeu des articulations contribuent à un argumentaire plus élaboré et plus nuancé comme il apparaît dans les meilleures copies.

On conseillera aux candidats d'être particulièrement vigilants quant à la qualité de la rédaction personnelle attendue. Les meilleures copies se caractérisent par un effort manifeste et suffisant de reformulation. Dans ce cadre, on s'attachera à utiliser et à mettre en œuvre un lexique précis, approprié et varié.

On attend également une qualité de la syntaxe et de l'orthographe lexicale et grammaticale. La lisibilité est trop souvent entravée par un style maladroit, des erreurs orthographiques et syntaxiques. Parfois très répétitif, trop approximatif, le lexique utilisé ne permet pas l'expression suffisamment précise et fine des idées.

Les bonnes copies, outre la qualité du lexique dont elles témoignent, et la pertinence du registre auquel elles recourent, font état d'aisance syntaxique et d'une maîtrise de la langue certaine. Tout ceci concourt à rendre compte clairement et précisément de la compréhension des textes.

Une relecture attentive de cette première partie de l'épreuve s'avère indispensable. Ceci suppose une gestion efficace du temps.

Deuxième partie de l'épreuve : connaissance de la langue

Concernant cette partie de l'épreuve, sont attendues une lecture précise des questions posées, une capacité à cerner ces questions et à y répondre de façon organisée et informée.

Des savoirs précis concernant la langue sont indispensables et constituent un préalable nécessaire.

Il s'agit d'utiliser ces savoirs à bon escient, en réponse précise à une question posée.

Les meilleures copies ont répondu à ces attentes.

La première question porte sur le relevé dans le texte 1 des différentes occurrences de «que/qu'» en les distinguant selon leurs classes grammaticales.

Cette question n'a pas été réussie. Faute de maîtriser les classes grammaticales, les confusions entre conjonction de subordination et pronom relatif sont nombreuses. La locution adverbiale négative n'est presque jamais reconnue. Elle est parfois analysée comme un pronom relatif. Sont proposés des éléments de réponse qui ne relèvent pas des classes grammaticales.

La deuxième question porte sur le relevé des participes passés dans un extrait du texte quatre, en justifiant leur accord.

Les réponses sont très partielles. Quand les participes sont relevés, les justifications des accords ne sont pas données ou ne sont pas correctes. Les règles qui régissent les accords sont

formulées avec beaucoup d'imprécision. On observe un manque de rigueur dans l'analyse et beaucoup d'implicite d'où des réponses tellement approximatives qu'elles en sont insuffisantes. La notion même d'accord est de toute évidence problématique pour les candidats dans leur grande majorité.

La troisième question porte sur l'analyse de deux prises de parole dans le texte de Marguerite Duras, en expliquant les effets produits

L'analyse est très souvent pertinente. L'opposition entre les deux prises de parole a été bien perçue. Les candidats ont remarqué l'opposition des champs lexicaux, de la syntaxe. Ils ont su analyser les accumulations et gradations. Pour de nombreux candidats, les phrases sans verbe sont souvent analysées comme « des phrases incorrectes ».

La quatrième question demande d'expliquer dans le texte 3 le sens du mot « dé-légitimation » et de faire l'analyse morphologique de ce terme.

Cette question est très diversement traitée. L'analyse morphologique est satisfaisante dans de nombreuses copies. Le sens des trois éléments de l'analyse morphologique n'a pas toujours été expliqué. L'analyse en contexte a été bien peu réussie. Le sens général est souvent évoqué sans indiquer le sens dans le contexte précis de la phrase.

Cette deuxième partie de l'épreuve ne présentait pas de difficultés majeures. Il apparaît que fort peu de candidats ont répondu correctement et clairement aux deux premières questions.

Les correcteurs observent beaucoup trop de méconnaissances. Les confusions sont trop nombreuses et la maîtrise de la terminologie, insuffisante.

Pour cette deuxième partie de l'épreuve, il s'agit de faire preuve de compétences spécifiques, construites sur des connaissances précises.

Troisième partie de l'épreuve : analyse de supports d'enseignement

Cette partie de l'épreuve a été la moins réussie pour bon nombre de candidats.

Ceci s'explique par une connaissance des programmes inégale, des difficultés à analyser le document et à proposer des pistes pertinentes.

Nombreuses sont les copies qui n'ont fait que décrire la fiche de préparation du document 1 dans un exercice de paraphrase.

Cette fiche de préparation est rarement analysée avec un esprit critique. Elle est peu remise en question quand il s'agissait de remettre en cause des oublis qui nuisent aux apprentissages visés pour les élèves.

Certains candidats qui ont manifestement fourni un travail informé et sérieux de préparation, font des références précises aux programmes et à des contenus didactiques. Ce qui les conduit à observer attentivement la fiche de préparation mais aux seules fins d'y retrouver des éléments des textes officiels ou comme prétexte à restituer des connaissances acquises pendant la préparation du concours, sans lien immédiat avec la fiche à analyser.

Les réponses aux deux premières questions sont souvent redondantes. Certaines réponses fournies à l'une des deux questions s'avèrent parfois plutôt convenir pour la question précédente ou pour la question suivante.

Question 1 : « Comment analysez-vous les rubriques « objectifs » et « compétences » présentes dans la fiche de préparation au regard des nouveaux programmes ? »

La question est rarement comprise car les candidats ne remettent pas en question le document fourni. Ils se limitent à un commentaire sur la conformité des compétences par rapport au programme du cycle 2 qu'ils récitent. Les candidats ont commenté le document sans l'analyser en partant du postulat qu'il présentait une séance bien préparée. Très peu ont repéré la confusion entre compétences et objectifs. Très peu ont évoqué l'importance de la manipulation. L'importance de l'identification du verbe pour construire la phrase négative n'est pas perçue.

Deuxième question : « analyser le travail proposé sur la fiche de préparation ».

Les copies présentent de longues descriptions des différentes phases de la séance. Les différents manques ne sont pas explicitement pointés et analysés. Les candidats se contentent de reformuler ce qu'ils ont compris du document, font le lien avec leurs connaissances théoriques mais n'engagent pas de réelle réflexion sur les limites et les manques de ce document.

Observation : Les questions trois et quatre sont moins développées par manque de temps

Troisième question : « à quelles conditions les élèves pourront-ils être actifs lors de la phase d'institutionnalisation ? »

Quatrième question : « proposez une activité de départ qui soit en cohérence avec l'objectif visé pour cette séance ».

Les candidats ont noté que les élèves devaient être acteurs dans la construction de leurs savoirs. La nécessité de s'entraîner pour pouvoir rédiger la fiche n'est pas mentionnée. Le recours à des écrits intermédiaires est rarement proposé. L'importance de l'écriture n'est généralement pas assez mise en avant.

Les candidats ont parfois proposé des exemples pertinents et analysés de mise en activité des élèves. Pour la question quatre, partir de la lecture d'un album jeunesse et des exemples de phrases négatives et affirmatives relevés dans ce texte a souvent été la seule proposition. D'autres activités recevables ont été proposées mais pour lesquelles analyses et justifications restent insuffisantes.

b. EPREUVE DE MATHEMATIQUES

Remarques valant pour l'ensemble de l'épreuve :

- L'anonymat doit être parfait : pas de signature dans la copie ; tout signe distinctif sur la copie risque d'entraîner l'annulation de celle-ci.

Aucun cas n'a été rencontré cette année.

- Il s'agit d'un concours pour devenir enseignant. La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats ont donc été pénalisées lors de la correction selon le barème suivant:

- jusqu'à -2,5 points pour l'orthographe, la conjugaison, la grammaire ; pour une présentation confuse, un manque de clarté de l'ensemble de la copie ou une écriture peu soignée ou peu lisible.

Le jury insiste sur la nécessité de préciser clairement le numéro de l'exercice et de la question traités et de bien séparer les parties. Il serait pertinent aussi que le candidat indique le numéro des questions non faites.

- jusqu'à -2,5 points pour les candidats ne donnant aucune indication sur l'obtention de leurs résultats ; ne respectant pas les écritures mathématiques (mélange de français et d'écriture symbolique) ; erreurs d'arrondi ou d'unité ;

- Le jury attend des réponses précises et justifiées (une justification n'est ni une description ni la paraphrase de l'énoncé). Il faut donner avec concision les arguments pertinents sans en oublier et sans redondance. Une lecture attentive des consignes est un des critères de réussite. Le jury invite donc les candidats à y être très attentifs et à respecter unités et arrondis demandés.

- Les abréviations sont à bannir dans un écrit de concours.

- L'honnêteté des démarches mises en jeu est aussi un élément important d'appréciation des copies. Les candidats qui manipulent les écritures pour arriver au résultat attendu sont pénalisés.

- Le jury conseille aux candidats de mettre en valeur leurs réponses. Les phrases de conclusion doivent être rédigées et au besoin comporter les unités appropriées.

- Le jury encourage les candidats à se familiariser avec les outils numériques tels que tableur ou logiciels de programmation.

Analyse du sujet

Première partie

La partie 1 est construite autour d'un thème portant sur la construction d'une portion d'autoroute. Les cinq sous-parties sont indépendantes.

1) Représentation géométrique

La construction demandée est bien réalisée, la plupart des candidats laissant apparent les traits de construction ce qui facilite le travail du correcteur. Le jury note cependant une mauvaise maîtrise de la notion d'échelle liée à des problèmes de conversion : confusion entre 1/28 et 1/2800000.

2) Etude de faisabilité

Les candidats montrent une bonne connaissance du vocabulaire mathématique et savent manipuler des écritures algébriques.

3) Validation du projet

La manipulation des lignes trigonométriques reste délicate pour les candidats, même si la notion de tangente a été abordée dans de nombreuses copies.

4) Tarification

Les lectures graphiques demandées sont faites correctement. Mais les candidats qui, à la question 4.d), posent l'inéquation restent minoritaires.

5) Les dangers de l'autoroute

Cette partie a été très peu réussie. De nombreux candidats se sont engagés dans l'application de la formule D_f fournie en information et sont passés à côté du sens de l'énoncé (questions 5.a) et 5.b)). De même peu de copies ont proposé une syntaxe exacte pour la question 5.c) portant sur l'expression d'une formule à écrire dans une cellule de tableur. On peut supposer que les candidats ne manipulent pas suffisamment cet outil indispensable en mathématiques.

Deuxième partie

La partie 2 est composée de trois exercices indépendants.

Exercice 1

Le tableau à double entrée a été correctement proposé par l'ensemble des candidats.

Par contre la question 2, nettement moins bien réussie, met en évidence soit une non maîtrise de la notion de probabilité soit une mauvaise lecture de ce tableau.

Exercice 2

Il s'agissait de comprendre un programme réalisé sous le logiciel SCRATCH. Il a été soit totalement réussi, soit au contraire laissé de côté.

Le jury invite les candidats des futures sessions à s'emparer de ce logiciel.

Exercice 3

Cet exercice évalue les connaissances mathématiques et l'agilité en calculs. Il permet aussi de mettre en évidence la connaissance et la maîtrise (ou non) de différents raisonnements en mathématiques.

Les questions 1. (nombre premier) et 6. (réduction sur un exemple) ont été bien réussies.
Le jury rappelle qu'un ou plusieurs exemples ne peuvent pas permettre de démontrer une affirmation (questions 2.a) et 5.) ou qu'un multiple de 8 n'est pas un multiple de 32 (question 2.b)). De nombreux candidats n'ont pas compris que 7 était aussi solution de l'équation (question 4.).

Troisième partie

La partie 3 est composée de trois situations indépendantes.

Les correcteurs ont apprécié la concision, la clarté et la précision de certaines copies. Cependant beaucoup de candidats restent dans la description, paraphrasant l'énoncé et n'explorant pas les procédures des élèves. Il y a une réelle confusion entre description et analyse.

Situation 1

Le jury a constaté que peu de candidats maîtrisaient la terminologie de la didactique (cardinalité, terme à terme, collection témoin, ...)

Situation 2

Même si l'analyse de la démarche de l'élève Karima peut être faite, les enjeux de la division décimale et les démarches des autres élèves sont parfois peu ou mal maîtrisés. Certains candidats confondent division euclidienne et division décimale, chiffres et nombres.

Situation 3

Le jury constate une meilleure connaissance de la proportionnalité par rapport aux sessions précédentes.

Le terme de linéarité additive (ou multiplicative) reste méconnu de l'ensemble des candidats.

Statistiques

Les statistiques obtenues pour chaque type de concours sont les suivantes :

Type de concours	Nombres de copies	Moyenne	Note minimale	Note maximale
Interne public	18	24,19	10,50	35,50
3ème concours	35	20,31	4,00	36,00
Externe privé	85	21,16	8,50	34,00
Externe public	599	25,25	2,00	38,50

39 copies sur l'ensemble des concours ont obtenu une note éliminatoire inférieure ou égale à 10/40, ce qui représente une proportion beaucoup plus faible que lors des sessions précédentes.

Le jury constate ainsi une évolution positive dans la préparation des candidats.

Éléments de correction

PREMIÈRE PARTIE - 13 POINTS

Question	Éléments de correction
1.a)	$BC = \frac{149,6 \times 7,3}{204,4} = 5,2$ et $AC = \frac{210 \times 7,3}{204,4} = 7,5$ [BC] mesure 5,2 cm et [AC] mesure 7,5 cm
1.b)	
1.c)	204,4 km sont représentés par 7,3 cm donc 1 cm représente $\frac{20440000}{7,3}$ cm, soit 2 800 000. L'échelle est 1 / 2 800 000
2.a)	(BD) représente la hauteur de ABC issue de B.
2.b)	$AD = \frac{AB^2 + AC^2 - BC^2}{2 \times AC} = \frac{7,3^2 + 7,5^2 - 5,2^2}{2 \times 7,5} = 5,5$ [AD] mesure donc 5,5cm.
2.c)	Comme D appartient au segment [AC] on a $AD+DC=AC$ et donc $CD=7,5-5,5=2$. [CD] mesure 2 cm. Dans le triangle ABD rectangle en D, le théorème de Pythagore implique : $BD^2 = AB^2 - AD^2 = 7,3^2 - 5,5^2 = 23,04$ et donc $BD = \sqrt{23,04} = 4,8$. [BD] mesure 4,8 cm
3.a)	[ED] mesure 0,9 cm et [BD] mesure 4,8 cm. Le triangle EDB est rectangle en D. On a donc $\tan(\widehat{DBE}) = \frac{0,9}{4,8}$ et donc $\widehat{DBE} \approx 10,62^\circ$
3.b)	Au moins deux méthodes pour répondre : - Pythagore dans EBD rectangle en D : - Faire de la trigonométrie, On trouve $BE \approx 4,88$ cm
3.c)	En utilisant l'échelle qui a été déterminée en 1.c) et le fait que [BE] mesure 4,88 cm, on obtient que la portion d'autoroute devra mesurer $4,88 \times 2800000$ cm, donc 136,6 km.
4.a)	Les droites se coupent lorsque $x=12$. Pour $x>12$ (donc à partir du 13 ^e aller simple), le tarif 2 semble le plus avantageux.

4.b)	$f(x) = 12,4x$
4.c)	$g(x) = 30 + 0,8 \times 12,4x = 30 + 9,92x.$
4.d)	<p>On veut résoudre l'inéquation :</p> $30 + 9,92x < 12,4x$ <p>Cela revient à</p> $30 < (12,4 - 9,92)x$ <p>Soit encore</p> $\frac{30}{12,4 - 9,92} < x$ $\frac{30}{12,4 - 9,92} = \frac{30}{2,48} \approx 12,097$ <p>Le tarif 2 devient avantageux à partir du 13^e aller simple.</p>
5.a)	$D_r = V \times t = \frac{120 \times 1000}{3600} \times 2 \approx 66,7$ <p>À 120 km/h, ce conducteur fatigué a une distance de réaction d'environ 67 m</p>
5.b)	<p>La lecture du graphique nous permet de dire qu'un véhicule aura une distance de freinage d'environ 70 m si sa vitesse est 120 km/h.</p> <p>Donc à 120 km/h la distance d'arrêt sera de 137 m (67 + 70), l'accident pourra être évité.</p>
5.c)	<p>Exemples de réponses correctes : « $=(A3*A3)/(254*0,8)$ » « $=(A3^2)/(254*0,8)$ » « $=(\\$A3*\\$A3)/(254*0,8)$ »</p>

DEUXIÈME PARTIE - 13 POINTS

EXERCICE 1 (4 points)

Question	Eléments de correction					
		De 15 à 25 ans	De 26 à 44 ans	De 45 à 60 ans	Plus de 60 ans	Total
1.	Pas du tout	22	82	415	147	666
	Une fois	682	3794	1243	589	6308
	Deux fois	413	634	552	138	1737
	Trois fois	174	95	384	1254	1907

	Plus de quatre fois	251	418	923	317	1909	
	Total	1542	5023	3517	2445	12527	
2.a)	La probabilité qu'une personne interrogée soit allée deux fois au restaurant pendant le mois de janvier 2017 est $\frac{1737}{12527} \approx 0,14$.						
2.b)	La probabilité qu'une personne interrogée ait moins de 45 ans est $\frac{1542+5023}{12527} \approx 0,52$						
2.c)	La probabilité qu'une personne interrogée ait plus de 60 ans et soit allée au moins 3 fois au restaurant pendant le mois de janvier 2017 est $\frac{317+1254}{12527} \approx 0,13$						

EXERCICE 2 (2 points)

Question	Éléments de correction
1.	38
2	18,4
3.	-27

EXERCICE 3 (7 points)

Question	Éléments de correction
1.	FAUX : 117 est divisible par 3 car $1 + 1 + 7 = 9$ est un multiple de 3.
2.a)	VRAI : Soit n un entier. Alors $(n+2)^2 - (n-2)^2 = (n^2 + 4n + 4 - (n^2 - 4n + 4)) = 8n$ Donc la quantité obtenue est bien un multiple de 8.
2.b)	FAUX : par exemple si $n=2$, $(n+2)^2 - (n-2)^2 = 16$ n'est pas multiple de 32.
3.	VRAI : par exemple 30 convient.
4.	FAUX 6 est bien solution, mais il y en a une seconde : 7 (solution évidente)
5.	VRAI : Si on note x et y les largeur et longueur de l'ancien rectangle, le nouveau rectangle a une largeur de mesure $0,8x$ et une longueur de mesure $0,9y$. Son aire vaut donc $0,72xy$, l'ancienne valant xy . L'aire a donc bien diminué de 28%.
6.	FAUX : La nouvelle largeur mesure 4,8 cm ($6 \cdot 0,8 = 4,8$).

<p>La nouvelle longueur mesure 8,1cm ($9 \times 0,9 = 8,1$).</p> <p>L'ancien périmètre mesurait 30 cm ($2 \times (6+9) = 30$), le nouveau mesure 25,8cm ($2 \times (4,8+8,1) = 25,8$).</p> <p>$25,8/30 = 0,86$ donc le périmètre a diminué de 14%</p>

TROISIÈME PARTIE - 14 POINTS

SITUATION 1 (4 points)

Question	Éléments de correction
1.	Aspect cardinal du nombre
2.	<p>Elève A : Correspondance terme à terme (à une assiette est associée un biscuit). La quantité « 3 » n'est pas appréhendée comme un tout.</p> <p>Elève B : Utilisation d'une collection témoin (les doigts).</p> <p>Elève C : Il est possible que l'élève ait reconnu rapidement 3 (procédure de reconnaissance immédiate) et qu'il reconfigure les biscuits pour retrouver la configuration précédemment reconnue. Il est tout aussi possible qu'il ait dénombré le nombre d'assiettes, qu'il ait dénombré le nombre de biscuits de façon à obtenir « autant que ».</p> <p>Elève D : Il utilise la comparaison directe des collections.</p>
3.	<p>Le nombre de voyages. Fixer la contrainte de réaliser un seul voyage ne permet plus aux élèves A et D d'utiliser ni la stratégie de correspondance terme à terme ni la comparaison directe.</p> <p>Cette modification permet d'amener l'élève à concevoir le nombre comme le cardinal d'une collection, et à procéder sans étape intermédiaire, par anticipation.</p>

SITUATION 2 (5 points)

Question	Éléments de correction
1.	Division décimale d'un nombre décimal par un entier ou après conversion d'unités (litre en décilitre) division décimale de deux entiers.
2.	<p>Julia :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle n'utilise pas la division décimale - Représentation figurative sous la forme d'un schéma. - Répartition des 9 L en 5 bidons avec calcul d'un reste à répartir. - Décomposition des 9 litres en 5 litres+4 litres. - Distribution d'un litre par bidon pour les cinq litres correspondants (correspondance terme à terme) - Décomposition du reste en nombre de demi-litres : 4 litres en 8 demi-litres - Décomposition des 8 demi-litres en 5 demi-litres+3 demi-litres. - Distribution d'un demi-litre par bidon pour les cinq demi-litres correspondants.

	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du reste : 3 demi-litres. - Calcul du nombre de litres répartis par bidon avec écriture décimale d'un demi-litre (0,5 L) <p>Karima :</p> <p>Recherche du nombre de litres par bidon, par tâtonnement et essai erreur, d'abord par des additions itérées de deux nombres 2,5 et 2,2 pour lesquels l'élève les additionne cinq fois. Puis l'élève s'arrête dans l'application de la technique opératoire de l'addition. Il oriente sa recherche à l'aide d'une division euclidienne du nombre 9 par 5. Il exhibe le nombre décimal 1,4 en prenant le quotient et le reste. Il pose l'addition itérée de 1,4 mais ne poursuit pas la vérification mais conclut en indiquant que 1,4 L est la solution au problème.</p> <p>Louis :</p> <p>Recherche par essai-erreur en utilisant la multiplication de deux nombres décimaux pour approcher la réponse attendue. La solution est correcte.</p>
3.	Donner des valeurs numériques plus grandes, pour le nombre du bidons ou le nombre de litres d'huile ou encore faire ne sorte que la contenance à trouver soit plus grande et/ou s'écrive avec plus de décimales.

SITUATION 3 (5 points)

Question	Éléments de correction
1.	La proportionnalité.
2.	<p>Elève A</p> <p>Identification d'une situation de proportionnalité.</p> <p>Utilisation d'une procédure mixte utilisant la propriété de linéarité pour la multiplication par un nombre (pour trouver la quantité de farine nécessaire pour 3 personnes en divisant par 2), puis de la propriété de linéarité pour l'addition (en ajoutant les quantités de farine nécessaires pour 6 personnes et pour 3 personnes).</p> <p>Elève B</p> <p>Identification d'une situation de proportionnalité.</p> <p>Utilisation de la procédure dite « de retour à l'unité » utilisant deux fois la propriété de linéarité par rapport à la multiplication.</p> <p>Une première fois en divisant par 6 pour trouver la quantité de farine nécessaire pour 1 personne et une seconde fois en multipliant par 9 pour trouver la quantité de farine nécessaire pour 9 personnes.</p> <p>Elève C</p> <p>Identification d'une situation de proportionnalité.</p> <p>Utilisation d'une procédure mixte utilisant la propriété de linéarité pour la multiplication</p>

	par un nombre (pour trouver la quantité de farine nécessaire pour 1 personne en divisant par 6), puis de la propriété de linéarité pour l'addition (en ajoutant successivement trois fois la quantité de farine nécessaire pour 1 personne à la quantité de farine nécessaire pour 6 personnes).
3.	Le choix de 300 g aurait permis de valider les deux démarches avec des calculs plus simples à gérer : <ul style="list-style-type: none"> - Calcul de la moitié. - Division par 6 avec quotient entier.

II. ADMISSION

a. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

LA CONSTITUTION DU DOSSIER

Remis préalablement, le dossier est lu par le jury avant l'épreuve ; il se compose de deux ensembles :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- La description d'une séquence pédagogique relative au sujet choisi, accompagnée des documents pertinents se rapportant à cette dernière.

Même s'il ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, ce dossier éclaire le jury sur la compréhension du sujet et sur sa déclinaison pédagogique.

Il est conseillé aux candidats de veiller à :

- Indiquer explicitement sur la page de garde le titre du sujet retenu, la problématique, en précisant l'option et le niveau de classe envisagé ;
- Paginer le dossier, qui doit être imprimé en recto simple ;
- Adopter une présentation aérée faisant clairement apparaître le plan du dossier ; à ce titre, une introduction et un sommaire sont appréciés ;
- Prévoir une bibliographie / sitographie avec des références précises et récentes ;
- S'assurer de la qualité et de la lisibilité des documents inclus dans le dossier ;
- Faire preuve de vigilance, lors de la rédaction, sur les plans orthographique et syntaxique, y compris dans les documents proposés aux élèves ;
- Vérifier l'adéquation de l'objet d'étude avec les textes en vigueur (socle commun, programmes) ;
- Equilibrer la part accordée aux fondements théoriques et didactiques et celle réservée à la séquence pédagogique, en articulant les fondements avec des éléments sur le développement de l'enfant ;
- Proposer une séquence montrant une démarche pédagogique qui ne se résume pas à une succession d'activités ;
- Porter attention à la faisabilité des dispositifs pédagogiques envisagés ;
- Envisager les modalités de différenciation au cours de la séquence ;
- Ne pas faire l'impasse sur les liens éventuels avec les parcours éducatifs : citoyen, d'éducation artistique et culturelle, santé ;
- Prendre en compte l'entrée de l'école dans l'ère du numérique ;
- Choisir avec pertinence les annexes pour illustrer les choix scientifiques, didactiques et pédagogiques opérés ; dans ce sens, l'apport de travaux d'élèves bien choisis peut se révéler utile.

LA PRESENTATION DU DOSSIER

Le dossier est présenté oralement au jury par le candidat, lors d'un exposé d'une durée de vingt minutes maximum. Il est utile de rappeler que les candidats peuvent utiliser le tableau présent dans la salle (craies fournies).

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- S'exprimer avec clarté, dans une posture de communication adaptée ;
- Eviter de lire, réciter ou paraphraser le dossier ;
- Prendre appui sur les éléments du dossier (plan de séquence, annexes...), seuls documents autorisés ;
- Annoncer un plan structuré de leur présentation ;
- Mettre en évidence leurs connaissances dans le domaine choisi (le savoir savant) ;
- Faire preuve d'une réflexion de qualité sur la transposition didactique, en fonction de la discipline considérée et du développement des élèves (le savoir enseigné) ;
- Cerner avec précision la problématique de la séquence envisagée ;
- Articuler les fondements scientifiques, didactiques et pédagogiques avec la conception et la mise en œuvre de la séquence qui doit témoigner d'une progressivité ;
- Enoncer de manière explicite les choix opérés, en les justifiant, en dressant une analyse (manques, ajustements) et en proposant des prolongements ;
- Présenter la démarche pédagogique choisie en lien avec les processus d'apprentissage des élèves concernés ;
- Anticiper les besoins des élèves et prévoir les modalités de différenciation ;
- Inscrire leur enseignement dans le cadre des missions et des programmes de l'Ecole ;
- Introduire des éléments nouveaux de réflexion non encore cités dans le dossier, permettant d'apprécier la capacité de recul du candidat et la poursuite de sa réflexion entre le moment de dépôt du dossier et l'épreuve ;
- Intégrer si nécessaire la question des modes de présentation des productions des élèves.

Concernant les annexes, il est conseillé de :

- Les sélectionner, en les présentant comme une illustration de la démarche d'apprentissage ou des modalités de travail choisies ;
- Tirer davantage parti de leur forme numérique éventuelle (vidéos, extraits musicaux).
- Légender les documents présentés (source, origine, nature...) et veiller à leur lisibilité.

L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

L'entretien, d'une durée de quarante minutes, porte, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré, pouvant notamment porter sur la connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- Entrer en communication avec le jury et interagir avec lui, en sachant notamment écouter les questions avant d'y répondre, argumenter et étoffer leurs réponses ;
- S'exprimer avec aisance en montrant une bonne maîtrise de la langue française et en adoptant un débit convenable ;
- Montrer une maîtrise du lexique employé et de la connaissance des références utilisées ;
- Se distancier de leur dossier, en étant capables de procéder à une véritable analyse de leurs propositions didactiques et pédagogiques ;
- Montrer une bonne connaissance de la séquence présentée à l'épreuve ;
- Connaître et mobiliser les théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant pour identifier les besoins des élèves et leurs procédures ;
- Mobiliser des variables didactiques et pédagogiques susceptibles de prendre en compte la diversité des élèves et leur développement ;

- Répondre aux demandes d'élargissement ou d'approfondissement de leur réflexion dans le domaine considéré ;
- Montrer une capacité à se projeter dans une posture professionnelle, en prenant appui sur le référentiel de compétences du Professeur des Ecoles.

L'attention des candidats est attirée sur plusieurs points :

- Savoir analyser sa production, voire la remettre en cause, est une compétence attendue et valorisée par le jury ;
- Au-delà du rappel des notions théoriques abordées dans le dossier, on attend du candidat une capacité à se projeter dans une mise en œuvre concrète ;
- De nombreux candidats ont tendance à s'appuyer sur une démarche de projet, une démarche d'investigation... sans être capables de procéder à leur analyse et à la pertinence de leur mise en œuvre ;
- Au regard de la durée de l'entretien (40 mn), les candidats doivent s'attendre à plusieurs demandes d'élargissement et/ou d'approfondissement de leur réflexion, par exemple dans un cycle d'enseignement différent de celui abordé dans leur séquence ;
- A cet égard, sont notamment appréciées des connaissances sur les enjeux de l'école dans la société d'aujourd'hui.

b. ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Cette épreuve revêt une importance toute particulière dans le cadre de ce concours de recrutement des professeurs des écoles. En effet, il s'agit de l'épreuve qui dispose du barème le plus important (100 points) et qui mobilise le candidat sur le temps le plus long (1h15min).

Cette épreuve se déroule en 2 phases distinctes mais directement enchaînées face au jury :

- Une partie consacrée à l'EPS : exposé de 10 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury à partir d'un sujet portant sur la mise en œuvre du programme d'EPS à l'école primaire.
- Une partie consacrée à un sujet portant sur le système éducatif : exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 30 minutes avec le jury.

Sur un plan général, le jury a trouvé cette épreuve très discriminante, claire et aux attendus bien identifiables.

1. Epreuve de connaissance du système éducatif :

a. Les sujets : Ils sont formés d'un corpus de 3 à 5 documents se rapportant à un point particulier concernant le système éducatif (personnalisation des parcours, dispositifs liés à la loi de refondation de l'école de la République, élèves à besoins particuliers, réseaux d'éducation prioritaire...) et de 3 questions auxquelles le candidat devra tenter de répondre au cours de son exposé. Cette épreuve fait appel à toutes les composantes des compétences que doit maîtriser un futur professeur des écoles :

- des connaissances solides sur l'organisation, le fonctionnement, mais surtout les enjeux actuels du système éducatif ;

- des capacités à formaliser une problématique en s'appuyant sur le questionnement figurant dans le sujet sans omettre de s'en dégager, articuler les documents entre eux et organiser sa pensée et son propos ;

- une attitude reposant sur une dimension éthique clairement identifiée et des aspects déontologiques bien maîtrisés et un réel engagement.

b. Les attendus :

En ce qui concerne la partie « exposé » du candidat, les attendus du jury et les erreurs à éviter sont les suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Structure de l'exposé	Dégager et énoncer une réelle problématique à partir du questionnement proposé par le sujet.	Se contenter d'une réponse à chacune des 3 questions sans les articuler autour d'une problématique identifiée.
	Structurer son propos à partir de la problématique posée et l'étayer en articulant le contenu des documents avec ses propres connaissances et expériences sur le sujet (s'appuyer sur des éléments de culture personnelle).	Concevoir son exposé sous la forme de réponses successives aux 3 questions en paraphrasant des extraits des documents proposés.
	Formuler une conclusion en réponse à la problématique posée.	Terminer son exposé de façon brutale sans réelle conclusion.
	Annoncer un plan clair et le respecter au long de son exposé. Intégrer la présentation des textes à son propos introductif. Dégager la problématique des documents.	Effectuer une lecture inutile de la note de présentation de chacun des documents.
Attitude	Veiller à la qualité de son expression (vocabulaire adapté), au débit de parole. S'assurer d'être bien compris. Etre attentif à sa posture corporelle.	Situer ses propos dans l'affirmation insuffisamment étayée ou dans le jugement péremptoire.
	Manifester un engagement, des convictions, une claire motivation professionnelle.	Procéder à une lecture non distanciée de ses notes voire d'extraits des documents fournis.
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles. Se laisser la possibilité d'adopter une posture critique par rapport au contenu de certains documents.	Paraphraser les documents sans recul critique.
Contenus	Bien connaître les textes de référence et en maîtriser les enjeux (textes liés à la loi de refondation, loi de 2005 sur le handicap...) en particulier le référentiel de compétences du professeur des écoles et appuyer son propos sur ces textes.	N'appuyer son propos que sur les documents figurant dans le corpus mis à disposition sans analyse préalable ni prise de distance.
	Disposer des connaissances principales sur le système éducatif et son histoire et les intégrer à bon escient à son exposé.	Ne pas connaître les éléments principaux de la réglementation liée à certains sujets (partenariat, dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap...).
	Disposer de quelques connaissances sur d'autres systèmes éducatifs et savoir situer le système éducatif français dans ce contexte. Connaître les résultats des enquêtes et évaluations internationales.	
	S'appuyer sur ses connaissances du développement de l'enfant et des principales théories de l'apprentissage pour étayer son propos.	

	Produire une analyse distanciée de ses propres expériences professionnelles si on en a bénéficié.	Considérer l'expérience vécue comme étant d'emblée modélisante.
	Exposer en quoi le traitement de la problématique liée au sujet peut et doit permettre de développer la réflexion sur la laïcité et l'enseignement des valeurs citoyennes.	Aborder les concepts de citoyenneté et de laïcité sans lien avec le sujet traité et de manière décontextualisée voire artificielle.
Positionnement	Inscrire son propos dans une dimension éthique et responsable au service de la réussite de tous les élèves. Porter une attention particulière à la relation école famille et aux partenaires de l'école en général. Montrer qu'on est capable d'envisager le temps de l'enfant dans sa globalité (parcours de vie).	Ne pas se positionner, dans un cadre institutionnel, en tant que futur professeur des écoles, cadre A de la fonction publique soit en semblant s'abstraire des règles à observer, soit en se montrant dénué de tout esprit d'initiative voire d'un élémentaire bon sens.
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles en illustrant son propos par des exemples de mises en œuvre possibles.	Méconnaître la place du professeur des écoles dans le fonctionnement du système éducatif ou au sein de l'équipe éducative.
	Savoir se positionner en tant que futur professeur des écoles dans des organisations complexes et proposer des réponses adaptées.	

Concernant la partie « entretien » qui dure 30 min, et au-delà des indications déjà formulées pour la partie « exposé » (attitude, contenus, positionnement) qui devront être également observées, les attendus du jury se résument aux points suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Attitude	Se saisir du questionnement du jury pour approfondir, amender ou réviser son point de vue. S'autoriser à demander une reformulation de la question si nécessaire.	Ne pas se situer dans l'échange voire manifester de l'impatience vis à vis du questionnement. Vouloir fournir une réponse univoque qui serait ce qu'on pense être attendu comme « la bonne réponse ».
Contenus	Fournir des réponses développées et argumentées aux questions posées en recourant si besoin aux documents proposés.	Répondre de manière lapidaire et non argumentée.
	Etayer ses réponses en s'appuyant sur des éléments construits de culture générale ou professionnelle.	Fournir des réponses trop longues et trop vagues à une question posée.
	Etre capable, en réponse aux questions du jury, de développer une réflexion sur la transposition des concepts de laïcité et de citoyenneté à l'école primaire en les inscrivant dans une posture professionnelle.	
Positionnement	Adopter une attitude réflexive en réponse au questionnement proposé.	

2. Epreuve d'EPS :

a. Les sujets : Il s'agit de concevoir une situation d'apprentissage ou une progression sur une des activités physiques sportives ou artistiques suivante: natation, jeux collectifs, activités athlétiques ou danse.

Les conditions de mise en œuvre (niveau de classe, constats sur le comportement des élèves) et les objectifs sont précisés.

b. Les constats :

Les bonnes productions des candidats se sont appuyées sur une connaissance satisfaisante de la didactique des activités physiques, sportives et artistiques en jeu. Du fait de leur nombre très réduit (4 activités seulement), le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont manifesté une bonne maîtrise des contenus disciplinaires que ces activités recouvrent.

c. Les attendus :

Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
<p>Le candidat fait des liens et conçoit une cohérence entre ses connaissances et sa proposition de mise en œuvre pédagogique.</p> <p>Les propos sont référés aux programmes, au socle commun, aux finalités de l'EPS (éducation à la santé et à la citoyenneté, ...) et aux repères de progressivité.</p> <p>Les enjeux liés notamment au sens de l'activité support doivent être clairement exposés.</p>	<p>Une simple référence formelle et décontextualisée aux textes réglementaires n'est pas suffisante.</p> <p>Il s'agit d'aller au – delà du simple exposé de connaissances souvent parcellaires et de développer une véritable réflexion didactique sur la discipline.</p>
<p>Le candidat identifie les apprentissages à construire et présente un projet d'enseignement (situation ou progression) qui intègre la progressivité des apprentissages dans le cadre d'un module ou d'une séance structurée en lien avec un diagnostic fondé et une évaluation.</p> <p>Ces propositions doivent prendre en compte la diversité des élèves (comportements observables des élèves).</p>	<p>Une conception de situations juxtaposées qui n'établissent pas de lien entre elles et surtout au regard de l'objectif d'apprentissage.</p> <p>La proposition d'une simple mise en activité sans projet d'apprentissage visant les transformations motrices.</p> <p>La reproduction d'un discours formaté qui ne prend pas sens dans le cadre du sujet à traiter.</p> <p>Une proposition relevant de la pédagogie du modèle qui laisse peu de place à l'élève dans la construction de ses apprentissages.</p>
<p>L'exposé détaille une mise en œuvre opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quantité d'activité de tous les élèves - Clarté cognitive - Adaptation à l'âge des élèves - Adaptation aux capacités des élèves - Repères pour apprendre - Temps de mise à distance en classe - Cadre sécurisé. 	<p>Un temps d'activité réduit et une organisation non fonctionnelle.</p> <p>Une place et un rôle de l'enseignant mal définis.</p> <p>Une organisation pédagogique qui peut faire appel aux différents statuts de l'élève (observateur, arbitre, juge...) de façon artificielle et sans que cette dimension ne soit maîtrisée par le candidat.</p>
<p>Le candidat propose un projet d'enseignement qui fait appel à l'apport d'autres disciplines au service de l'objectif d'apprentissage visé en EPS.</p> <p>Il convoque opportunément les disciplines au service des apprentissages en EPS.</p>	<p>La reproduction d'un discours qui ne cerne pas les enjeux de l'interdisciplinarité.</p> <p>Le recours à une simple énumération des disciplines sans perception de leur intérêt et de leurs enjeux dans le cadre du projet d'enseignement envisagé.</p>
<p>Le candidat transpose de manière cohérente son expérience personnelle au service d'une pratique de classe efficiente.</p>	<p>Bien que ce soit un attendu du concours, certains candidats ne font aucune référence à leur pratique personnelle.</p> <p>Au cours de l'entretien, le candidat se montre incapable de s'appuyer sur son expérience au profit de son enseignement.</p>
<p>Présente clairement ses connaissances et développe un argumentaire pour justifier ses choix et parvient à les contextualiser voire à les problématiser.</p>	<p>Une réponse à la question sans contextualisation.</p> <p>Une recherche de réponse considérée comme attendue mais sans lien avec le problème posé.</p>

4. STATISTIQUES

2. STATISTIQUES

Les chiffres

	Externe privé	Externe public	2nd interne	3^{ème} concours
Nombre de postes	16	174	2	4
Nombre d'inscrits	210	1208	75	116
Nombre de présents	86	604	18	35
Barre d'admissibilité	41.50(10.375/20)			
Nombre d'admissibles	41	408	7	11
Barre d'admission	11.12	11.18	11	10
Moyenne dernier admis				16.60
Taux réussite (admis)/présents	18.60%	28.80%	11.11%	5.71%

Moyennes (sur 20)

	2nd interne	3^{ème} concours	Externe public	Externe privé
français	7.74	6.90	9.08	9.53
mathématiques	12.09	10.15	12.62	10.58
Mise en situation professionnelle	7.62	9.30	11.75	11.23
Entretien à partir d'un dossier				
- Partie EPS	6.80	8.10	10.09	8.41
- situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	7.27	7.30	11.16	9.18

Diplômes détenus par les candidats au concours externe public

		Diplômes hors MEEF		Diplômes MEEF	
inscrits	dispense titre 3 enfants	104	8,62%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	6	0,50%		
	M2	278	23,03%	175	14,50%
	M1 ou inscrit M2	98	8,12%	226	18,72%
	inscrit M1	118	9,78%	202	16,74%
	total	604	50,04%	603	49,96%
présents	dispense titre 3 enfants	43	7,12%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	2	0,33%		
	M2	105	17,38%	83	13,74%
	M1 ou inscrit M2	37	6,13%	120	19,87%
	inscrit M1	83	13,74%	131	21,69%
	total	270	44,70%	334	55,30%
admissibles	dispense titre 3 enfants	15	4,32%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	1	0,29%		
	M2	57	16,43%	43	12,39%
	M1 ou inscrit M2	19	5,48%	81	23,34%
	inscrit M1	46	13,26%	85	24,50%
	total	138	39,77%	209	60,23%
admis	dispense titre 3 enfants	6	3,45%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	1	0,57%		
	M2	25	14,37%	16	9,20%
	M1 ou inscrit M2	11	6,32%	40	22,99%
	inscrit M1	21	12,07%	54	31,03%
	total	64	36,78%	110	63,22%

5. ADRESSES UTILES

Où trouver les sujets de la session ?

Sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

Avec quel(s) organisme(s) se préparer ?

- Centre National d'Enseignement à Distance, BP 60200, 86 980 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX
(tél. : 05.49.49.94.94 - Internet : <http://www.cned.fr/>)

N.B. : le réseau Canopé de l'académie de Caen (ex-CRDP Centre Régional de Documentation Pédagogique) 21 rue du moulin au Roy 14000 CAEN – téléphone : 02.31.56.61.00) peut être contacté, des ouvrages peuvent être empruntés à la médiathèque du centre (<https://www.reseau-canope.fr/nous-trouver/academie/caen.html>).

Où se renseigner pour l'inscription aux concours ?

Sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

Rectorat, 168 rue Caponière à Caen
Adresse postale : BP 6184, 14061 Caen CEDEX
Tél. : 02.31.30.15.52 ;
Site : <https://www.ac-caen.fr/recrutement-et-concours/personnels-denseignement-deducation-et-orientation-concours/>